

Printemps et été 2025

STAGES D'INITIATION AU COR DES ALPES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Réservation

- Réservation online via la page du site internet [Nendaz | Stages d'initiation](#)
- Inscription obligatoire au plus tard 48h avant le stage
- Minimum 4 participants sont requis pour que l'activité ait lieu. Si moins de 4 personnes inscrites, possibilité de payer un supplément pour maintenir le stage
- Les professeurs ne sont pas tenus d'attendre les retardataires
- Le matériel de location devra être rendu en l'état aux professeurs
- Le client s'engage à payer les frais de réparations du matériel de location non liés à l'usure normale. Ainsi, tout dommage causé par le client au matériel de location sera porté à sa charge.

Changement de la réservation

- Toute modification de la réservation doit être annoncée au plus tard 48h avant le stage à l'organisateur
- Les modifications de dates sont possibles selon les disponibilités (prochains stages, hébergeur, etc.)
- En cas d'absence du client le 1^{er} jour, aucun remboursement ne sera versé et le stage ne pourra pas être remplacé
- Si une annulation intervient lors du stage, le client prend contact avec Nendaz Tourisme et avec les professeurs. Les conditions d'annulation s'appliquent

Prix

- Les prix du forfait sont confirmés à la conclusion du contrat. Les prix s'entendent : par personne, en franc suisse, logement en chambre simple, double ou triple, TVA et taxe de séjour comprises
- Paiement obligatoire au plus tard 48h avant le stage par versement bancaire, par débit à distance de la carte de crédit ou directement aux guichets de Nendaz Tourisme
- Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client
- Aucune prestation ne sera accordée au client sans paiement à l'avance

Conditions d'annulation

- Les stages d'initiation ont lieu par tous les temps. Si la météo le permet, les cours se déroulent en extérieur. En cas de mauvais temps, ils ont lieu en intérieur.
- En cas de mauvais temps, les participants décident individuellement de maintenir ou d'annuler leur stage et les prestations y relatives
- En cas de maladie ou d'une incapacité à effectuer le stage, le client informe l'organisateur au minimum 48h à l'avance et est tenu de transmettre un certificat médical valide pour le remboursement

Frais d'annulation

- En cas d'annulation par le client, les frais suivants sont perçus :
 - 0% jusqu'à 22 jours avant le début du stage
 - 25% entre 15 et 21 jours avant le début du stage
 - 50% entre 8 et 14 jours avant le début du stage
 - 100% 7 jours avant le début du stage
- En cas d'annulation de la part de l'organisateur la totalité du stage est remboursé
- En cas de fermeture imprévue de la part de l'hébergeur, les montants correspondant à la nuitée avec petit-déjeuner, au verre de bienvenue et aux taxes de séjours sont remboursés

Assurance

- Chaque participant doit impérativement être au bénéfice de sa propre assurance responsabilité civile.

Responsabilité

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou vol durant le séjour.